

Coupe « Michel Sueur »

Règlement

La Coupe Michel Sueur est une animation par équipes réservée aux joueurs et joueuses de **60 ans et plus**, de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis qui complète les compétitions régionales en s'ouvrant à tous les compétiteurs dans une ambiance conviviale.

1) Organisation

1 seule division composée de poules géographiques de 5 ou 6 équipes, en fonction des équipes inscrites.

2) Inscriptions

Le club confirme l'engagement ou inscrit son (ou ses) équipes via ADOC et renseigne la (ou les) fiche(s) équipe(s) avant le **20 novembre 2023 (joueurs(ses) - coordonnées du capitaine et du correspondant obligatoires)**.

3) Compositions des équipes

- Les équipes se composent de **4 joueurs minimum**, licenciés **au plus tard le 20 novembre 2023**.
⇒ **Tous les joueurs inscrits dans la composition d'équipe pourront participer aux rencontres quelle que soit l'évolution de leur classement mensuel.**
- **Une dame peut faire partie de l'équipe, mais elle ne peut jouer qu'en double.**
- Le **simple n° 1** est **joué obligatoirement** par un **licencié du club d'origine**,
- Les joueurs de simple **ne peuvent pas** jouer le double,
- La hiérarchie de classement doit être respectée à chaque rencontre (actualisée chaque mois).

Le club qui, compte tenu des incertitudes d'assiduité des membres de son équipe (effectif du club, indisponibilités, maladie, blessures...), risque le forfait, peut s'assurer le concours d'**1 ou 2 joueurs maximum issus d'un club de son département, au moment de l'inscription de l'équipe**, aux conditions suivantes :

- Appartenir à un club **n'engageant pas** d'équipe,
- Avoir l'accord écrit par mail du Président du club qui n'engage pas d'équipe,
- Être un joueur 4^{ème} série ayant un **classement inférieur ou égal au joueur n° 2**, au moment de la composition de l'équipe,
- Être licencié(e) **avant le 20 novembre 2023** (date limite composition de l'équipe),
- Être signalé par mail à Catherine Duchâtelet, assistante administrative de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis (catherine.duchatelet@fft.fr), avec copie à Daniel Cachera (daniel.cachera@gmail.com).

⇒ Seule la Ligue pourra le (les) saisir et compléter votre fiche équipe.

Au final, le poids de votre équipe sera calculé sur la base des **4 meilleurs joueurs** qui composent votre équipe.

Un (ou plusieurs) joueur(s) non inscrit(s) dans la fiche équipe (remplaçant licencié dans le club) peut participer à condition d'avoir un **classement égal ou inférieur au joueur n° 4 de l'équipe le jour de la rencontre** et être licencié au plus tard la veille de la rencontre.

4) Clubs engageant plusieurs équipes

Un club engageant **plusieurs équipes** peut les composer par « affinité » selon le souhait des joueurs(euses). Dans ce cas, les équipes seront **figées** (les joueurs inscrits dans une équipe ne peuvent pas jouer dans une autre).

Cependant, l'équipe 1 sera l'équipe ayant le **poids le plus faible**.

.../...

5) Rencontre

La rencontre comporte **2 simples** (compte pour **1 point**) et **1 double** (compte pour **2 points**) en appliquant le **format 1** (3 sets à 6 jeux) dans toutes les parties, dans l'ordre suivant :

- Simple n° 2
- Double
- Simple n° 1.

Points attribués :

Victoire : 3 points,

Nul : 2 points,

Défaite : 1 point.

Si lors d'une rencontre, un des points de règlement n'est pas respecté, l'équipe sera disqualifiée pour cette rencontre.

6) Calendrier

Les rencontres se déroulent **la journée**, en **semaine** selon le calendrier ci-dessous.

Il est prévu une période de **3 semaines pour jouer chaque rencontre.**

Les 2 capitaines devront se mettre d'accord sur une date dans cette période de 3 semaines. Si aucun accord est trouvé, la date officielle de la rencontre sera le dernier vendredi de la phase concernée (date butoir).

Le capitaine de l'équipe qui **reçoit doit contacter** l'équipe adverse **au moins 8 jours avant** la date de rencontre.

Important :

Si une équipe connaît une indisponibilité prévisionnelle, elle doit contacter par mail l'équipe adverse pour envisager **d'avancer** la rencontre.

Si une équipe est gênée par l'occupation des installations, elle peut proposer au club adverse de la recevoir.

Si la rencontre n'est pas jouée à la date butoir, l'équipe qui recevait devra informer la commission qui statuera.

Calendrier 2024 :

1^{ère} journée : du lundi 08 janvier au vendredi 26 janvier 2024

2^{ème} journée : du lundi 29 janvier au vendredi 16 février 2024

3^{ème} journée : du lundi 19 février au vendredi 8 mars 2024

4^{ème} journée : du lundi 11 mars au vendredi 29 mars 2024

5^{ème} journée : du lundi 1^{er} avril au vendredi 19 avril 2024.

7) Interpoules

A l'issue de ces rencontres, une phase d'interpoules (vainqueurs de chaque poule) sera organisée sous forme de tableau à élimination directe en mai et juin (**dans les clubs à la date indiquée sur le tableau – Finale à l'Amiens AC**) à des dates qui vous seront précisées ultérieurement.

En cas de match nul durant cette phase, match, set et jeux seront calculés pour déterminer le vainqueur.

Important : les classements étant mis à jour simultanément sur Tenup, toute équipe qualifiée pour les interpoules **s'engage à disputer chaque rencontre** jusqu'à son élimination, finale comprise.

Tout forfait (cas de force majeure) qualifie automatiquement l'équipe battue au tour précédent.